



ENERGIE



MESURER ET OPTIMISER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DE VOS ACTIFS

NOS OFFRES

Audit énergétique : évaluation de la performance énergétique et du confort d'un ou plusieurs actifs en vue d'optimisation

- Ressources mobilisées : une équipe de 14 consultants spécialisés
- Livrables : une visite de site ; analyse des documents techniques ; un rapport faisant état des bâtiments ; des équipements et des consommations ; simulation de préconisations d'amélioration ; réalisation des calculs réglementaires ; accompagnement spécifiques aux actifs tertiaires (loi DADUE, décret tertiaire, taxonomie)
- Investissement : à définir en fonction du nombre de m² audités et d'actifs concernés
- Bénéfices : des préconisations adaptées à vos actifs, conformes à la réglementation en vigueur et génératrices d'économies d'énergie

Energie management : accompagnement à la gestion et au suivi énergétique d'actifs

- Ressources mobilisées : une équipe de 4 consultants spécialisés
- Livrables : suivi des consommations énergétiques par actif ; un reporting annuel énergie-carbone ; suivi du déploiement de plans d'actions énergétiques et adaptation en fonction des cessions-acquisitions
- Investissement : à définir en fonction du nombre de m² traités et d'actifs concernés
- Bénéfices : optimisation des consommations énergétiques et garantie du respect du Décret Tertiaire

ENERGIE

BOUCHRA SOLDI

06 29 87 46 71

b.soldi@elan-france.com

elan-france.com



Commissionning : garantir le respect de la performance du bâti, en accord avec les besoins de la MOA et des futurs occupants

- Ressources mobilisées : une équipe de 8 consultants spécialisés en Île-de-France et en Région
- Livrables : suivi des consommations et analyse des tests saisonniers des installations en phase exploitation ; un plan de commissionning ; une revue spécifique des dossiers techniques en phases de conception et d'exécution ; un rapport final de commissionning ; assistance aux essais et mises en service (notamment en OPR)
- Investissement : à définir en fonction du nombre de m² audités et du nombre d'actifs concernés
- Bénéfices : garantie de l'atteinte des objectifs de performance

DPE : audit énergétique réglementaire visant à catégoriser un actif à partir de ses consommations et caractéristiques techniques

- Ressources mobilisées : 2 consultants certifiés et des partenaires
- Livrables : collecte des consommations ; état des lieux rapide des équipements et du bâti ; calcul de la note DPE
- Investissement : 2 500 € en moyenne sur du tertiaire et 2 000 € en moyenne pour du logement (variable en fonction du nombre de logements et de leur typologie)
- Bénéfices : obtention rapide de la note DPE pour mise en conformité réglementaire